

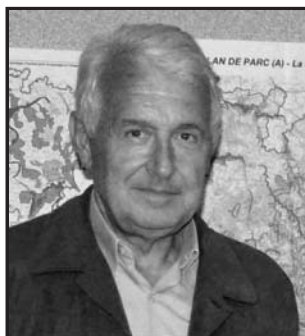
Les nouvelles d'Anost

Journal trimestriel d'information municipale

N° 21

Troisième trimestre 2013

ÉDITORIAL



Soyons fiers d'Anost

En cette période morose, malgré un temps trop souvent pluvieux, en dépit des difficultés économiques, en dépit de tout ce qui nous contrarie, nous pouvons être heureux de vivre à Anost et être fier de notre commune.

Celle-ci, d'année en année, maintient son rang, se développe et s'embellit. Sa place et son rôle dans le Morvan et la Communauté de Communes sont

toujours mieux reconnus et de plus en plus importants.

Déjà, simplement reconnaissons que nous sommes une commune vivante et dynamique.

Félicitons nos commerçants, nos artisans et nos agriculteurs qui sont l'image première de ce dynamisme.

Félicitons nos associations nombreuses qui animent, tout au cours de l'année, la vie de notre commune ; les fêtes, les foires, les marchés, les soirées sont des éléments essentiels de notre volonté et notre goût de vivre ensemble solidaires à Anost

Félicitons notre corps de sapeurs pompiers volontaires qui assure notre sécurité et nos secours

La commune a beaucoup investi au cours des dernières années pour le développement d'Anost et l'amélioration de la vie et l'environnement de ses habitants.

Nous ne ferons pas ici, à nouveau, l'énumération de toutes les réalisations mais rappelons au moins : la chaufferie bois qui nous fait rentrer dans l'ère de l'économie durable, l'aménagement des places de la commune, la dénomination des rues qui permet aux services et particuliers de nous retrouver facilement, l'aménagement de différents logements pour répondre aux nombreuses demandes de locations, le réaménagement de l'école et de sa cour, le combat pour le maintien de la poste, la poursuite de l'aménagement du camping par notamment l'installation de mobiles-homes...

A cela, il faut ajouter la rénovation complète du cinéma qui d'ici la fin de l'année rouvrira dans une salle modernisée et numérique. Peu de communes à l'échelle d'Anost pourront s'orgueillir d'avoir une salle de cinéma aussi moderne.

Nous avons, enfin, un secrétariat de Mairie efficace à la hauteur de besoins de notre commune et qui nous permet de préparer et d'assumer le suivi de nos projets avec toute l'équipe des employés communaux.

Ce bilan est très flatteur d'autant plus qu'il a été réalisé sans compromettre les finances de la commune ; les annuités des emprunts d'un montant limité qui ont été contractés pour certains investissements sont couvertes par les recettes ou les économies attendues. Nous avons maintenu notre capacité d'investissement en fonds propres par une gestion rigoureuse qui nous permettra de continuer à investir pour le bien être de la commune et de ses habitants.

Mais, ce constat n'est pas la page finale de notre action. Il nous faut toujours continuer à investir et moderniser notre commune. Différents projets sont déjà à l'étude : la possibilité de créer des logements adaptés aux personnes âgées ou dépendantes, la poursuite de l'aménagement de locaux que possède la commune en logement décent, l'aménagement de la mairie pour une meilleure organisation et un accès au rez de chaussée pour les handicapés, l'aménagement du jardin de la poste en jardin public conservatoire d'espèces arboricoles, le lotissement des terrains restant aux Grelodots.

Et puis d'autres projets doivent aussi être étudiés en fonction de la définition des besoins communaux. Ainsi, en particulier, le projet d'une halle sur la place publique, l'aménagement des terrains à côté et sous l'école.

Enfin, dans la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan à compter du 1er janvier 2014, Anost sera un « Pôle de Services ». Cela lui donnera des responsabilités importantes à l'égard des communes voisines. Il faudra que nous exerçons ce rôle en liaison et concertation étroites avec Cussy en Morvan et Lucenay l'Évêque particulièrement. Mais, aussi, cela permettra à Anost de continuer à affirmer son rôle de commune moteur et centrale dans le Morvan. Ces responsabilités qui nous sont reconnues seront un atout pour nous battre pour la défense du maintien des services publics dans nos communes rurales.

Tout cela nous rend fier de notre commune et heureux de vivre à Anost. Soyons confiant dans ses habitants et le développement harmonieux de notre commune.

Dominique BASDEVANT,
Adjoint au Maire, délégué aux finances.

**PROCHAINES RÉUNIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ANOST**

*Les vendredis 27 Septembre et
6 Décembre 2013 à 18 heures*

BRÈVES

LE PONT SAURON : un nouveau visage à l'entrée d'Anost

La zone du Pont Sauron, à gauche lorsque vous venez d'Autun à l'entrée d'Anost, est l'un des seuls endroits vraiment plats d'Anost. La commune d'Anost est devenue en 1992 propriétaire d'un terrain de 2,5 ha, réduit à en 1998.

Depuis cette date, cette zone avait été destinée principalement en zone de dépôts pour la commune, accumulant gravats, engins disgracieux et petits bâtiments bricolés.



Depuis l'an dernier, cet espace a recouvert un aspect conforme à ce que l'on attend d'une entrée d'agglomération : le bâtiment à usage de stockage de bois déchiqueté, abritant en été les 300 m³ de bois nécessaire à la saison de chauffe, par son allure générale et son architecture en bardage bois, s'intègre bien à la ligne des arbres bordant la rivière d'Anost.

La zone de dépôt a été aplanie et dégagée de tout matériau laissé en brac. Tout dépôt nouveau y est aujourd'hui interdit, l'avancée vers la rivière bien bordé et arrêté à la demande de la police de l'eau.

L'accès à cet aire fait l'objet d'une autorisation spéciale, et reste fermée à tout public non autorisé.

L'arrière de cet aire sera progressivement destiné, en fonction des besoins, à nos services techniques.

Enfin, on notera, à l'entrée de cette zone, le réaménagement de point de tri sélectif par la Communauté de Communes de l'Autunois.

Nous en conseillons l'usage prioritaire à tous les Anostiens motorisés, de préférence aux autres sites de la Place Centrale, de la et du Pont de Vaumignon.



LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : une énergie produite à Anost par Anost

De tous côtés, les « circuits courts » sont devenus une nouvelle préoccupation de la bonne gestion et de la maîtrise énergétique. Pourquoi importer ce que nous pouvons expressément produire sur place, ou au plus près.



En matière de consommation, de produits alimentaires, de fourniture d'eau potable, on recherche à titre particulier ou collectivement, à satisfaire en priorité une production et une utilisation locales.



Il fallait donc, en matière d'énergie bois, aller jusqu'au bout de notre démarche, à savoir fournir à Anost une chaleur issue de la production forestière d'Anost.

A cet effet, la commune a souhaité passer commande à l'Office national des forêts de la fourniture de de bois , livrés au Pont Sauron et déchiquetés sur place ; de bois déchiqueté séchera sur place

et sera prêt à alimenter le silo de la chaufferie bois dès les premiers frois de l'Automne 2013.

Un nouveau gain d'économie pour notre commune !

CINÉMA : les travaux avancent, de l'emploi local

L'ensemble des lots concernant le marché du cinéma sont aujourd'hui attribués :

- lot n° 1 « **VRD / Assainissement** » à l'entreprise **REOLON TP** à **CUSSY EN MORVAN** (71), pour un montant de **33.466,01 €HT**

- lot n° 2 « **Désamiantage** » à l'entreprise **DESAMIANTAL** à **DIJON** (21), pour un montant de **9.639,65 €HT**

- lot n° 3 « **Maçonnerie** » à l'entreprise **DAFONSECA** à **JOUEY** (21), pour un montant de **38.006,09 €HT**

- lot n° 4 « **Charpente / Bardage** » à l'entreprise **FICHOT** à **CENSEREY** (21), pour un montant de **16.075,00 €HT**

- lot n° 5 « **Charpente métallique** » à l'entreprise **LUCENET** à **TOULON SUR ARROUX** (71), pour un montant de **11.178,00 €HT**

- lot n° 6 « **Couverture** » à l'entreprise **FICHOT** à **CENSEREY** (21), pour un montant de **37.276,25 €HT**

- lot n° 7 « **Menuiserie** » à l'entreprise **SCOPEAU** à **EPINAC** (71), pour un montant de **33.450,09 €HT**

- lot n° 8 « **Plâtrerie** » à l'entreprise **RIEUFORT** à **AUTUN** (71), pour un montant de **35.900,00 €HT**

- lot n° 9 « **Electricité** » à l'entreprise **HAMY** à **ANOST** (71), pour un montant de **22.028,00 €HT**

- lot n°10 « **Chauffage / VMC / Plomberie** » à l'entreprise **MASSEY** à **AUTUN** (71), pour un montant de **40.000,00 €HT**

- lot n° 11 « **Revêtement de sol / Faïence** » à l'entreprise **SOLEMUR** à **AUTUN** (71), pour un montant de **7.174,46 €HT**.

- lot n° 12 « **Peinture** » à l'entreprise **PIARDET** à **ANOST** (71), pour un montant de **5.609,83 €HT**

Comme vous le constatez, ces travaux vont intéresser majoritairement des entreprises et des emplois locaux (Anost, Autunois et Morvan).

La commune d'Anost est fière de donner ainsi du travail à un secteur économique du Morvan en général et d'avoir su draîner, comme cela figurait dans le précédent bulletin, un ensemble d'aides publiques, Europe, Etat, Région, Département et Centre National du Cinéma (plus de 220.000 € à ce jour, pour un montant de dépenses de €).

Ses aides, sans lesquelles ces travaux n'auraient pu se réaliser, retournent ainsi directement à l'emploi local.

BRÈVES

ROUTE DE BUSSY AU MAQUIS SOCRATE

Sans doute plus personne n'imaginait ou ne croyait en la possibilité de refaire un jour cette route, la plus dégradée, et de loin, de notre commune.

Initialement Route reliant Bussy à Rochemayon, donc Anost à la commune voisine de Lavault-de-Frétoy, dans la Nièvre, son usage avait été divisé, ses dernières décennies, vers la Forêt domaniale d'Anost et l'un des enclos à sangliers, à travers la route forestière touristique.

Un beau et neuf tapis enrobé nous permettra de parcourir en toute sérénité cet itinéraire, qu'il fallait bien refaire... ou fermer !

Cet itinéraire est limité à une circulation de camions de moins de 19T, sauf dérogation en demandant en mairie pour les débardages locaux en dessous de Bussy.

Travaux réalisés par l'entreprise TRACYL pour un montant de € sur le budget de la voirie intercommunale (Communauté de Communes de l'Autunois).

Ces travaux marquent ainsi la fin de la réfection de toutes les routes intercommunales et témoignent, s'il en était besoin, du bien fondé du transfert de la compétence des voiries communales importantes de la Commune à la Communauté de Communes de l'Autunois.

Ainsi, en quelques années, aurons-nous vu refaite la Route des Chevannes à Vaumignon via Les Gaudrys et La Bussière, la Route des Grelodots (Rue du Dr Roy) et la route de l'Antenne de Bussy au Maquis Socrate.

FIN DES TRAVAUX DE LA DESSERTE FORESTIÈRE DU HAUT D'ANOST



CARTES POSTALES RANDONNÉES

En vente dans les commerces locaux et au musée, sur un concept initié par le Parc du Morvan il y a près de 3 ans (une carte postale double, présentant une photographie et une carte avec itinéraire de randonnées).

D. Daunot, par ailleurs maire de la Petite-Verrière, a fait réaliser pour Anost 2 nouvelles cartes de randonnée



AXEL KAHN TRAVERSE LA FRANCE ET S'ARRÊTE A ANOST

Dimanche 2 juin 2013



PRÉSENTATION DE LA VIERGE OUVRANTE



CÉRÉMONIE DE ST-HILAIRE-EN-MORVAN À LA MÉMOIRE DE MARCEL GEY Dimanche 2 Juin 2013



FIN DE LA NUMÉROTATION DES RUES ET DES MAISONS

Le conseil municipal du 14 juin a présenté le plan complet des hameaux qui restent à doter de noms de rues, chemins ou simplement de numéros à poser sur chaque maison.

L'organisation des services de secours, des livraisons à domicile, la domicialisation postale, les repérages GPS ont rendu nécessaires le repérage rapide et précis de chaque lieu.

Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur cette question, adoptée à l'unanimité du conseil municipal, le groupe d'opposition autour de Mme Michèle Desmoulin (5 voix) ne prenant pas part au vote.

Document de synthèse - questionnaire 2012 - 2013

Commune d'ANOST

Présentation.

Le questionnaire répond à une réflexion de l'équipe municipale d'ANOST concernant l'habitat des personnes âgées. La commune dispose d'un bourg conséquent mais également de très nombreux hameaux dispersés et souvent éloignés des commerces et animations diverses. Avec l'âge, les lieux d'habitation ne sont pas toujours adaptés à la perte d'une autonomie physique et l'absence d'un véhicule peut porter préjudice à la vie sociale.

Faudra-t-il envisager la réalisation de petits logements de plain pied selon divers concepts près du bourg (regroupement de logements individuels - logements individuels avec espaces communs animés par une « hôtesse d'accueil » principe du « béguinage »), ou entreprendre la mise en place d'une maison de retraite rurale « MARPA » ?

Le document transmis porte sur cinq domaines d'information :

- 1 - Les caractéristiques de la personne
- 2 - La situation du logement actuel des résidents
- 3 - L'entourage et les activités
- 4 - Demain quel habitat ?
- 5 - L'aspect financier

L'ensemble du questionnaire a été découpé en tranches d'âge afin d'identifier si nécessaire les éléments spécifiques de chacun, ainsi qu'un comptage global. Certaines questions peuvent faire l'objet de plusieurs réponses.

Les personnes consultées.

Le questionnaire a été transmis à environ 150 personnes de plus de 75 ans et 72 d'entre elles ont répondu, soit près de 50 % de réponses, ce qui laisse à penser que l'exploitation de la consultation est cohérente et significative. Quel que soit la tranche d'âge des personnes interrogées, le retour de l'enquête donne des réponses équilibrées en nombre.

Mentionnons que 21 % des personnes n'indiquent pas leur âge.

49 % des personnes sont mariées et pourtant ils sont 62 % à vivre en couple. (voir concubinage et peut être des célibataires qui se rejoignent).

40 % des personnes ont été dans une fonction de cadre, et 60 % dans une fonction d'employés ou ouvriers.

Le logement actuel.

La quasi totalité des personnes interrogées habitent dans une maison dont ils sont propriétaires. Leur logement pour 57 % possède une surface supérieure à 75 m² et pour 2/3 d'entre eux est bâti sur plusieurs niveaux. 88 % indiquent la nécessité de gravir des marches.

Plus d'1/4 expriment des difficultés à accéder à l'utilisation d'une douche ou d'une baignoire. Ils sont prêts à envisager des travaux d'amélioration pour 2/3 d'entre eux, en privilégiant en premier lieu leur salle de bain puis les W.C. Notons qu'ils sont 8 % à s'être équipés d'un monte personne.

2/3 des personnes ont un jardin, et ont à entretenir un terrain de plus de 300 m².

Entourage et activités.

Chacun maintient une vie sociale, qu'elle soit familiale ou amicale, seules 4 % d'entre elles indiquent l'absence de relations extérieures.

Pour réaliser certaines tâches de la vie domestique, il est plus souvent fait appel à une aide à domicile (47 %) ou à un membre de sa famille (32 %).

Près de 2/3 des personnes possèdent un véhicule pour assurer leur déplacement, donc 1/3 utilisent ou pas d'autres moyens de transport.

62 % montrent qu'ils ne peuvent pas se rendre dans les commerces à pied. 56 % expriment un problème d'éloignement du centre bourg et 44 % les difficultés d'autonomie physique.

Au delà de 80 ans, les activités de loisirs se réduisent, cependant 1/3 des personnes pratiquent une activité à titre individuel et 12 % à titre collectif.

Demain quel habitat ?

Il est toujours délicat d'envisager une remise en cause de son lieu de vie qui a pu faire l'objet de tant d'investissements. 42 % souhaitent rester chez eux et ne sont pas intéressés à tout projet de changement de domicile, toutefois 58 % des personnes questionnées pourraient être tentées de déménager, soit pour un logement mieux adapté (16 %) ou pour un logement bénéficiant d'un service collectif (34 %) ; 8 % comptent vivre plus tard auprès d'un tiers.

Beaucoup ont conscience que leur lieu de vie devra s'adapter à leur autonomie (47 %). Ils sont demandeurs d'un logement plus petit pour 35 % et mieux sécurisé (16 %).

L'idée de se rapprocher du centre bourg, qui fait l'objet de notre étude, concerne 58 % des personnes interrogées soit 47 personnes. Pour ces 47 personnes, 33 % se projettent dans une structure avec une prise en charge de la personne de type MARPA, 41 % préféreraient des logements regroupés dont 15 % sans prise en charge spécifique et 26 % avec un accompagnement type Béguinage.

58 personnes répondent à la question d'envisager de changer de logement dans les années à venir. 12 personnes sont favorables (21 %), 46 personnes sont défavorables (79 %).

16 personnes répondent à la question du délai. 6 personnes sont demandeurs pour un changement dans moins de 5 ans (38 %) et 10 personnes dans plus de 5 ans (62 %).

14 % des personnes se sentent prêtes à intégrer un dispositif de télé assistance.

Dans l'éventualité d'un changement de logement, 88 % des personnes indiquent leur préférence à devenir locataires.

Aspect financier.

36 personnes soit 50 % des personnes interrogées, envisagent le paiement d'un loyer. Pour 36 % un loyer de 200 € pour 33 % un loyer de 300 € pour 17 %, un loyer de 400 € 14 % d'entre eux sont prêts à assumer un loyer quel que soit son montant. Pour 1/3 d'entre elles, elles auront besoin d'accéder à des aides financières.

25 personnes répondent à la question du montant forfaitaire à payer en cas de prise en charge ; 73 % ne souhaitent pas engager plus de 1000 € mensuel, 24 % 1500 € et 3 % 2000 € mensuel.

Abandonner ses points de repères n'est pas chose facile. 45 % expriment un fort attachement à leur lieu d'habitation, 40 % verront le moment venu ce qui laisse beaucoup d'incertitude à prévoir un habitat répondant aux besoins

de ses habitants. 7 % ont peur pour des raisons financières, 4 % imaginent qu'un déménagement serait trop difficile à envisager et 4 % n'ont pas encore projeté la façon dont ils souhaitent organiser leur fin de vie.

Conclusion.

La consultation auprès des personnes âgées de plus de 75 ans a été particulièrement fructueuse et devient un indicateur fiable dans la réponse aux besoins. Cette mobilisation a été d'autant plus importante que la transmission de ce questionnaire a été personnalisé (transmission de la main à la main et rappel du délai de retour).

Les résultats indiquent que nous pourrions multiplier par cinq les tendances exprimées par l'enquête et les besoins dans le Haut Morvan, si on élargi la zone de consultation aux communes limitrophes à ANOST.

Toutefois, les options à retenir doivent faire l'objet d'une réflexion plus approfondie. En effet nous pouvons constater deux tendances :

1 - Une demande d'une maison de retraite rurale (MARPA) ; cette demande est significative (20 personnes l'envisagent). Sur ce sujet il est recensé, de plus, 16 personnes habitantes d'ANOST qui ont été orientées en maison de retraite à AUTUN, et il est certain qu'au moins 12 de ces

personnes auraient privilégié le choix de la MARPA plutôt que d'être admises dans un établissement d'AUTUN. Par ailleurs, compte tenu du niveau d'engagement financier, seule, la commune d'ANOST n'est pas en capacité de porter ce projet, et pour se faire serait contrainte de s'associer à d'autres communes de proximité.

2 - Regrouper des logements selon le concept du bégüinage intéresse 27 personnes. Il apparaît qu'à un moment de sa vie, on peut craindre d'être en difficulté à entretenir sa propriété et se sentir dans l'obligation de déménager, de même l'habitat de ces personnes peut montrer des failles importantes en terme d'accessibilité. Vivre l'isolement ou exprimer la solitude peut amplifier le besoin de modifier son mode d'hébergement. Le projet de vivre dans des logements regroupés peut être porteur de sens. Toutefois, compte tenu du public accueilli dans ces nouveaux lieux, il faudrait sans doute envisager des bâtiments de plain-pied, ce qui pose la question du foncier. Est-il possible de trouver un terrain nu plus près du bourg pour réaliser cette construction ?

Quelle que soit l'hypothèse retenue (si l'une d'entre elles est retenue) des démarches multiples vont s'avérer nécessaires pour trouver des partenaires à ce projet et des investisseurs éventuels.

Pierrette PAUCHARD

Médaille des «Justes parmi les Nations»

La médaille des «Justes parmi les Nations», décernée le 28 octobre dernier à Pierrette Pauchard par l'association Yad Vashem, sera remise par la famille, le 16 Juillet 2013 à 16 heures, au Musée de la Résistance de St-Brisson lors d'une cérémonie commémorative de la Rafle du Veld'Hiv, en présence de M. Pascal MAILHOS, Préfet de la Région Bourgogne et de M. Patrice JOLY, Président du Parc du Morvan.

Vous y êtes cordialement invités.



Pierrette PAUCHARD
au Jardin de Yad Vashem
Jérusalem - 22 Février 2013

BUDGET COMMUNAL

Cotisations municipales

Il est proposé au Conseil municipal de régler les cotisations suivantes pour 2013 :

ASSOCIATION	Montant réglé
Gîtes de France	253,92 €
ANEM	246,46 €
Association des maires	268,68 €
CAUE	220,00 €
SIRES	10,00 €
Stations vertes	816,00 €
Maison du tourisme du Parc du Morvan	70,00 €
Association du Tourisme en Morvan	20,00 €
GIP E-Bourgogne	791,00 €
Union des maires des communes rurales 71	90,00 €
Vétérinaires pour tous 71	90,00 €
Fédération départementale de l'hôtellerie de plein-air	154,83 €
ASSAD	16,00 €

Subventions 2013

Il est proposé au Conseil municipal de régler les subventions suivantes pour 2013 :

ASSOCIATION	Montant attribué
Livres en Pâturage (Fête du Livre)	500,00 €
UGMM	4.000,00 €
CFA - BTP Autun (un élève de la commune)	30,00 €
CIFA Jean Lameloise Mercurey (un élève de la commune)	30,00 €
Anost Archéologie	500,00 €
Comité des Fêtes	400,00 €

La Commune d'Anost rendra hommage, le 14 Juillet prochain, lors de la Fête Nationale, à quatre personnalités qui ont marqué son histoire, au plan national ou local, au cours du 20^{ème} siècle.

D'autres femmes et hommes les rejoindront bientôt, pour écrire ensemble la singularité d'Anost et son histoire contemporaine.

Ce bulletin municipal n° 21 leur est en bonne partie consacré, à travers plusieurs textes, anciens ou récents, qui retracent leur parcours et leurs liens avec notre commune. Que leurs auteurs en soient ici remerciés.

Rendez-vous le 14 Juillet, à 15 heures, sur le parvis de la Place centrale.

J.-C. NOUALLET, Maire d'Anost.

Francis POULENC *au pays de sa nourrice*

«... C'est à une nourrice, originaire de Varin, qu'Anost doit d'avoir été choisi par Francis POULENC pour les longs séjours de travail qu'il y a faits en 1937 et 1938... en compagnie de son ami et collaborateur Pierre Bernac...» écrivait André Basdevant, maire d'Anost, dans Zodiaque n° 11 (juillet 1968).

Trente ans après, ce texte attira notre curiosité et déclencha une série de recherches sur cette modeste Morvandelle qui avait veillé sur la tendre enfance de Francis. On ne se souvenait ni d'elle, ni de son nom. Devenu adulte, Francis POULENC ne l'avait pas oubliée. C'est en témoignage de son affection qu'il vint en Morvan «... pour embrasser ma vieille nounou malade et revoir une fois de plus ce pays que j'adore...» (lettre à Marie-Laure de Noailles, 1^{er} oct. 1930).

Au cours de ses séjours à Anost, il composa la messe en sol majeur dédiée à son père, acheva le concerto pour orgue commandé par la princesse de Polignac ; puis quelques mélodies dont «tu vois le feu du soir» sur un poème de Paul Eluard.

«Qu'Anost m'a été bénéfique» ! écrit-il à Pierre Bernac le 20 août 1959. Il est curieux qu'aucun biographe ni musicologue ne fait allusion à l'attachement qu'éprouvait le compositeur envers : sa nourrice, Anost et le Morvan/

Grâce aux documents que nous a aimablement confiés Madame Seringe et certaines lettres extraites de l'ouvrage «Francis POULENC - Correspondance 1910-1963» de Miriam Chimène, nous avons pu combler quelques lacunes quant à l'attirance de Francis POULENC pour notre région.

Le 5 juin 1999, à l'issue du concert-conférence, le chef de chœur, Marcel Corneloup, suggéra :

«...que soit mis en place à Anost un centre FRANCIS POULENC» !

Cinq ans après, l'association «**FRANCIS POULENC à ANOST**» était née.

En cette année 2013, la commune d'Anost célébrera le cinquantième de la mort de cet éminent compositeur.

Un hommage lui sera rendu par l'apposition d'une plaque sur les lieux où il résidait. Une plaque sera également apposée sur la maison de sa nounou à Varin.

... *«Anost m'a toujours été cher, car c'est le pays de ma nourrice»*.

Jusqu'à la fin de sa vie, il n'a cessé d'évoquer sa passion pour notre région. Anost, Autun et les paysages du Morvan ont été les sources de son inspiration.

... *«Rares sont les endroits où j'ai si bien travaillé, avec tant de légèreté et d'oxygène en moi. En un peu moins de quatre semaines, en août 1937, j'avais écrit ma Messe...»*.

Le 24 mars 1962, un an avant sa mort, alors qu'il venait de composer deux œuvres prémonitoires, il écrivait à Pierre Bernac ... *«Banols du gloria et des ténèbres rejoint donc Anost dans les chers souvenirs»*.

C'est un devoir de reconnaissance que la commune d'Anost a voulu témoigner en honorant la mémoire de Francis Poulenc et celle de Marie-Françoise Lauxière, née Pastour, dont il avait conservé en son cœur une place privilégiée.

Jean LIGER
Varin - 2013.



*Anost - 9 Août 1937 - Fête de la Saint-Amour
Francis POULENC dans un manège participant
à la fête du village*

Photo Pierre BERNAC

Jules BASDEVANT

(1877-1968)

Le Président Basdevant nous a quittés pour toujours le 5 janvier 1968. L'événement, profondément douloureux, paraît infiniment irréel. Savoir ce qu'est l'existence humaine est la connaissance la plus banale ; et cependant, certains hommes semblent indestructibles. Il serait aisé de souligner l'étonnante réalisation qu'est une durée de plus de quatre-vingt-dix ans, qu'est une mort en pleine lucidité. Malgré tout, un tel départ est insupportable. Il est intolérable qu'une si grande richesse de pensée, fruit d'une personnalité intense, développée et agrandie à chaque étape de la vie, résultat d'un effort de travail continu, d'une expérience unique, vienne tout à coup disparaître. Tous les souvenirs, tous les éloges ne peuvent faire accepter une pareille absence.

Pourtant, il y aurait tant à dire sur cette réussite humaine exceptionnelle qu'a été Jules Basdevant ! Le choix ne manquerait pas, soit que l'on veuille s'attacher à sa carrière universitaire, soit que l'on préfère souligner son rôle diplomatique, soit que l'on évoque l'empreinte qui a été la sienne sur d'innombrables juristes ou hommes politiques du monde entier. Ceux qui ont été ses élèves n'ont plus jamais échappé à son influence : entendons par là qu'aux heures où ils étaient tentés de manier le Droit selon leurs préférences et de perdre de vue les exigences ascétiques de la science, le simple rappel des méthodes qu'il leur avait enseignées suffisait à faire surgir devant eux l'image intransigeante de la conscience juridique.

De fait, il est parvenu, comme si cela allait de soi, à concilier, sans la moindre concession, des tâches diplomatiques inspirées par le bon sens et le réalisme, et l'esprit universitaire rigoureux dont ses enseignements ont toujours été emplis. Il fut le seul grand juriste français à avoir participé activement à la naissance de l'O.N.U. comme à la naissance de la S.D.N. Et alors que tant d'autres, placés dans une position comparable, sont entraînés vers les opportunités d'une carrière internationale envisagée comme une fin en soi, Jules Basdevant a traversé le monde de la grande politique et de la grande diplomatie, depuis l'âge de quarante ans jusqu'aux approches de la mort, sans laisser la plus petite ombre voiler son intégrité morale et sa simplicité.

Son regard direct et profond n'a jamais vacillé. Il n'est donc pas étonnant qu'en lui l'homme des hauts devoirs ait complété celui des hautes missions et des hauts enseignements. A la génération qui a vécu la guerre de 1914 reste présent l'exemple qu'il a donné au combat dès son jeune âge ; à la génération des résistants de 1940-1945 reste vivant son fier refus des violations de l'armistice par l'Allemagne et de l'asservissement du Gouvernement de Vichy.

Si Jules Basdevant était d'une extraordinaire modestie, il n'était cependant pas d'un abord facile. Exigeant pour lui-même, il avait la réputation de l'être pour les autres. Les étudiants de doctorat hésitaient à le prendre comme président de thèse, car on le savait pointilleux et peu porté vers la facilité. Et pourtant il était d'une gentillesse profonde, son amitié était à toute épreuve. Frappé de peines et de deuils par la guerre de 1939, ayant perdu peu de temps avant sa mort sa compagne très chère, il ne s'est pas replié sur lui-même, il ne s'est pas enfermé dans une solitude hautaine ; il n'était pas homme à accabler les autres du poids de ses propres douleurs ; comme les gens de son pays du Morvan, auquel il était si intimement attaché, il ressentait fortement, mais ne se plaignait jamais.

Vouloir évoquer le cheminement intellectuel de la pensée juridique du Président Basdevant est une tâche impossible en peu de lignes. C'est trop peu dire que de l'enserrer dans le qualificatif laconique et sommaire du « positivisme ». La grandeur et la difficulté de la méthode « positiviste », telle qu'il l'a comprise et fait admettre par tant de ses anciens élèves, ressortent avec éclat de l'œuvre qui, encore aujourd'hui, en reste le manifeste : le cours à l'Académie de Droit international de La Haye de 1936 sur les Règles générales du Droit de la Paix. La relativité et la réalité sont les règles d'or de la méthode ; il n'y a pas d'absolu en Droit international ; la souveraineté de l'Etat ne signifie pas la négation du Droit, mais au contraire le moyen de sauvegarder la règle de droit pour chaque Etat contre les entreprises de la force ; le Droit international positif est la protection des faibles quand il est au service de la justice ; la justice internationale, malgré ses imperfections, est un des grands progrès des sociétés humaines.

Certes il y a des analyses qui ne pouvaient être faites en 1936. Par exemple l'interdiction d'emploi de la force et du recours à la violence n'avait pas acquis encore la signification de « jus cogens » qu'elle a aujourd'hui. De même l'extension de l'indépendance à des continents entiers, la valeur accrue de l'égalité juridique des nations n'avaient pas encore exercé cette pression sur le Droit international qui rend injustes et donc désuètes certaines règles, telles que l'application automatique du Droit antérieur non impératif aux nouveaux Etats. On n'avait pas encore aperçu toutes les conséquences juridiques de la diversité des régimes politiques et sociaux, de l'importance des problèmes de libération des peuples.

Cependant, le Président Basdevant a pu s'exprimer à nouveau sur certains points entre 1946 et 1964, lorsqu'il était juge à la Cour Internationale de Justice, qu'il a présidée de 1949 à 1952. Sa pensée a ainsi marqué profondément cette Cour en y témoignant d'une influence française irremplaçable. Les arrêts ou avis ont souvent traduit son inspiration. Par exemple le souci de réalité dans la compréhension du Droit l'a amené à prendre parti contre la majorité dans l'avis consultatif sur l'admission de nouveaux membres de 1948, en soulignant le caractère politique du choix des candidatures par le Conseil de Sécurité.

La dernière apparition publique du Professeur Basdevant eut lieu à Nice en septembre 1967, au cours de la session de l'Institut de Droit international. En dépit de sa démarche devenue hésitante, sa personne était intacte et paraissait inaltérable. Et quel regret éprouve-t-on rétrospectivement de ne pas avoir profité davantage de sa présence, rappelé avec lui des souvenirs précieux, recueilli ses opinions et ses prévisions ! Le voici maintenant fixé à jamais. Mais il n'entre pas dans l'immobilité : une âme si riche n'est pas un monde clos ou une page tournée. Chacun de nous, pour le retrouver, sous de nouveaux aspects peut-être, est à même de puiser dans l'œuvre immense qu'il a laissée, ou peut évoquer, avec la vivacité plus aiguë que crée le sentiment de l'irréparable, les moments privilégiés passés jadis auprès de lui.

Hommage prononcé par M. Charles CHAUMONT

*Professeur à la Faculté de Droit
et des Sciences économiques de Nancy
et à l'Institut d'Etudes politiques de Paris*

- 1968 -

Chanoine Robert GARNIER

(1928-2007)

Curé d'Anost de 1966 à 2006

Notre Commune est en deuil, et toute la Paroisse du Haut Morvan pleure son prêtre.

C'est avec une profonde émotion que je prends aujourd'hui la parole pour rendre hommage à notre Père GARNIER, mais aussi pour entourer de toute notre affection sa grande famille dans la peine.

Nous le savions gravement malade, nous connaissons sa lutte silencieuse et son courage quotidien face au mal qui le rongait avec ses horribles souffrances physiques, et une grande souffrance morale, malgré le soutien des siens et de ses amis très proches.

Il nous a quittés ce mardi soir.

Nul ne pourra oublier cette grande figure de la vie paroissiale qui aura marqué de son empreinte indélébile la vie de nos communes.

La disparition du Père GARNIER laisse un grand vide dans la Communauté paroissiale, mais aussi dans son village d'ANOST qu'il aimait tant, et pour lequel il a œuvré pendant 40 années au service de ses paroissiens.

Nommé Curé d'ANOST en juillet 1966, il aimait raconter son arrivée dans ce coin du Morvan en août, au moment de la fête patronale de la Saint Amour. Monsieur André BASDEVANT, Maire, lui a remis la clé de l'église. Installé à la cure, ne connaissant personne, il a pensé s'en aller. Puis le hasard a voulu qu'en ce jour de fête, un véhicule bouche l'entrée de la cure : il a compris qu'il fallait rester là, il est sorti à pied à la rencontre des gens sur la place et dans les rues du village.

Dominique BASDEVANT, Maire adjoint, regrette de ne pouvoir être là ce matin et me charge d'exprimer toute l'amitié et les remerciements de sa famille pour le Père GARNIER.

Et depuis, toutes les équipes municipales ont eu la même satisfaction et la même coopération avec le bon Père GARNIER. Toujours à cœur de participer et d'apporter une pierre à l'édifice.

Au-delà de l'homme de foi au service de l'Église, il a vécu sa vie pastorale avec le souci de rassembler, de mettre en confiance, de ne faire aucune différence entre les uns et les autres. Que chacun se comprenne, s'apprécie et noue des liens d'amitié et de solidarité.

C'était l'homme au service de tous, avec gentillesse, disponibilité et générosité.

Il n'oubliait pas les enfants, les femmes, les hommes qui avaient faim et souffraient dans le monde. Chaque dimanche à la messe, il rappelait l'action de Sœur Marie-Noëlle aux Indes et l'aide que chacun pouvait apporter.



Homme de cœur.

Comment ne pas évoquer ses actions en faveur des enfants et des jeunes d'ANOST et des environs quand il les emmenait en vacances avec le bus de JOJO au Grand Bornand et à La Clusaz ? Ces séjours restent encore dans la mémoire de tous. Ses nombreux enfants de chœur gardent d'excellents souvenirs de ces voyages et autres activités partagées avec le Père GARNIER, et racontent aujourd'hui à leurs enfants cette période.

Passionné de cinéma, il ne manquait jamais l'occasion de filmer les événements de la vie de nos communes (Musique en Morvan, Fête de la Vielle, etc.) nous accueillant toujours dans son église.

Le Père GARNIER nous a déjà confié beaucoup d'archives sonores et nous veillerons à garder ces témoignages intacts grâce au patrimoine sauvegardé par Mémoires Vives.

Il n'hésitait pas à offrir aux familles le film ou le cd des cérémonies de Baptême, de Communion, de Mariage.

Homme d'amitié et de convivialité.

La vie du Comité paroissial avec ses kermesses et autres rencontres comptait beaucoup pour le Père GARNIER. C'était le lieu de convivialité où la plaisanterie entre amis avait sa place. Il aimait accueillir. Tout cela, c'était le Père GARNIER, et plus encore.

Je salue l'homme de cœur, de tolérance et de dévouement envers les autres. L'homme attachant qui savait retenir l'attention et le respect. Alors, grand MERCI à vous, Monsieur le Chanoine, pour tout ce que vous nous avez apporté.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal et des habitants, j'exprime le témoignage de notre vive émotion avec une pensée affectueuse à sa sœur Germaine.

Au revoir Père GARNIER !

Au revoir l'ami ROBERT !

Je sais que vous veillerez encore sur nous.

*Hommage du Maire d'ANOST
Madame Michèle Desmoulin*

samedi 2 juin 2007 dans l'église d'Anost

Le Docteur René ROY

(1891 - 1954)

Maire d'Anost de 1928 à 1954

Mon père, le **Docteur René ROY** est né le 14 Octobre 1891 à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), de parents Morvandiaux originaires de Roussillon en Morvan.

Bon élève, il fit ses études au Collège Bonaparte d'Autun jusqu'au baccalauréat. A cette époque, le Morvan était (déjà !) un « désert médical ». Sa mère lui conseilla de faire des études de médecine. Il fut inscrit à la Faculté de Médecine de Paris.

Se faisant remarquer par son esprit associatif et entreprenant, il fut élu **Secrétaire des Etudiants de Paris**. A ce titre, il fut reçu plusieurs fois à l'Elysée, par le Président de la République Raymond Poincaré qui, lors d'une réception, lui annonça : « Docteur, la France aura bientôt besoin de vous, la guerre avec l'Allemagne est inévitable ». Six mois après, la guerre de 1914 était déclarée.

Mon père fut mobilisé et envoyé comme médecin militaire sur le Front d'Orient à Salonique, au détroit des Dardanelles. L'hygiène faisait grandement défaut et beaucoup de soldats du corps expéditionnaire attrapèrent **le paludisme et la dysenterie**. Mon père, qui les soignait, n'y échappa pas et contracta ces deux maladies qui ne le quittèrent plus et il en souffrit toute sa vie.

Il fut rapatrié, mourant, avec une partie du corps expéditionnaire sur un navire hôpital Anglais jusqu'à Nice. Après six mois de convalescence, jugé apte, il fut envoyé sur le Front de Verdun, comme **médecin des tranchées**. C'est là qu'il termina la fin de la première guerre.

Dès qu'il fut démobilisé, il rejoignit Paris pour s'y installer comme Médecin généraliste avec spécialité Cardiologie. Mais, quelques années plus tard, sa mère, qui était revenue à Roussillon, tomba gravement malade. A l'époque, il était très difficile de se faire soigner dans le Morvan : il fallait aller à Autun en voiture à cheval ou prendre le Tacot à Vaumignon !

Une question s'est posée à lui : « Rester à Paris alors que sa mère a besoin de lui ou quitter Paris ? ». Son attachement à la terre de son enfance pésera lourd dans sa décision de revenir dans le Morvan.

La commune d'**Anost**, qui était la plus importante (plus de 2000 habitants) guida son choix.

Il s'installa donc dans le bourg et très vite, ses qualités professionnelles médicales et humaines furent appréciées. Sa clientèle s'étendait bien au-delà des communes avoisinantes. Il avait acquis la notoriété d'être un bon médecin accoucheur mais les accouchements se déroulaient souvent la nuit, et à peine avait-il le temps de se raser, sans s'être reposé, qu'il devait reprendre ses consultations car des patients l'attendaient dans la salle d'attente ! C'est ainsi qu'il eut l'idée de créer une « **Maternité** » de cinq lits à Anost, au premier étage de sa maison du bourg.

Son travail l'accaparait beaucoup mais il trouvait parfois le temps de s'adonner à ses deux passions : *la pêche à la truite et la chasse*. Et c'est ainsi qu'il fit la connaissance de la sœur d'un des chasseurs de Montcimet, **Blanche Mayen**, qui devait devenir ma mère.

Mes parents se marièrent à Anost en 1924. Ils eurent deux filles, l'aînée **Jacqueline** née en 1925 et **Geneviève** née en 1928 ; année où mon père fut élu **Maire d'Anost**, ce qui lui faisait dire en plaisantant, qu'il avait été père et « maire/mère » la même année !

Ses fonctions de Médecin et de Maire lui firent comprendre les doléances de ses administrés et mesurer les problèmes de la vie rude des habitants du Morvan. L'hygiène était défaillante dans la commune.

Elu **Conseiller Général de Saône-et-Loire** en 1929, il plaida la cause d'Anost et obtint une subvention du Conseil Général qui permit la réalisation des égoûts dans le bourg et l'aménagement des trottoirs. Dans le prolongement du Champ de Foire, il y avait une décharge publique d'ordures qu'il supprima et créa, à la place, un square, un lieu de détente arboré près du parc du château (devenu un parking aujourd'hui). D'autres aides financières servirent à la réalisation de la salle des fêtes et de la salle du cinéma. Il est aussi à l'origine de la cantine scolaire qui permettait aux enfants des hameaux de rester à l'école pour prendre leurs repas.

Mais une question revenait souvent dans les réunions du Conseil municipal : la réfection du clocher qui était très ancien et menaçait de s'effondrer ! Il réussit à obtenir des fonds et fit refaire le clocher que nous connaissons actuellement. La cloche principale fut baptisée « Simone Pauline » le 6 novembre 1932 et, en remerciement pour le Maire de la Commune, l'Evêché fit graver dans le bronze, **le nom de son parrain** : « **Monsieur le Docteur ROY** ».

En 1940, lors de la débâcle, il soigna des soldats blessés de l'Armée Française dont un resta plus de trois mois en convalescence à la maison. Mon père, refusant le régime de Vichy, envoya sa démission de Maire d'Anost au Général Pétain.

Il cacha des familles juives (dont une qui habitait en face de notre maison) qui étaient en fuite et menacées de la déportation vers les camps de la mort. Grâce à la complicité d'un commandant de gendarmerie d'Autun et d'un marchand de charbon de bois de Corcelles qui envoyait un camion chaque semaine à Chalon-sur-Saône, des jeunes réfugiés et des familles entières purent fuir et passer en Zone Libre.

Pendant ce temps, la nuit, des résistants venaient se faire soigner et chercher des médicaments au risque de se faire prendre.

Jusqu'au jour où, suite à une dénonciation (je pense !), il échappa de peu à la Milice.

Heureusement, la chance a voulu que mon père fût averti par un agent de la Sous-Préfecture, lui disant de fuir immédiatement car une voiture de la Milice s'appêtait à partir pour l'arrêter.



Sans perdre un instant, il se sauva et alla rejoindre le **Maquis Socrate** où il connaissait beaucoup de résistants. Pendant ce temps, ma mère devait faire face à la Milice qui venait sans arrêt à l'improviste à la maison, pensant surprendre mon père à son domicile.

A la Libération d'Autun, les blessés étaient évacués à l'arrière. Ainsi il soigna, entre autres soldats, le fils du Maréchal De Lattre de Tassigny, Bernard, qui avait reçu une balle dans la jambe et avait été transporté à Anost pour recevoir des soins.

Enfin, la fin de la guerre arriva ; mon père put revenir et reprendre ses fonctions de Maire et Conseiller Général. Dès son retour, il fit le maximum pour aider les familles très éprouvées par l'occupation. C'est à cette époque, en 1946, qu'il fut décoré **Chevalier de la Légion d'Honneur** à Mâcon, en signe de distinction et reconnaissance du service rendu à la Nation.

Mais un grand projet lui tenait à cœur : l'adduction de l'eau avec la mise en chantier du captage des sources et l'installation de l'eau courante dans chaque foyer : ne plus aller tirer l'eau au puits ! Anost fut une des premières communes de Saône-et-Loire à bénéficier de ce privilège. Ce fut la dernière grande réalisation de mon père.

Je suis toujours très ému de recevoir, soixante ans après sa disparition, des témoignages de respect et de sincère sympathie des habitants d'Anost qui me rappellent qu'ils ont été mis au monde ou soignés et toujours en vie grâce à ses soins.

Je pense que c'est l'homme qui a fait le plus pour ses concitoyens et pour la commune d'Anost au siècle dernier : jamais de vacances, toujours disponible au service de ses administrés, et cela **pendant 26 ans !**

C'était un homme public, dévoué, humble et généreux.

Lorsqu'il décéda en **1954**, à l'âge de **63 ans**, usé par son travail et la maladie, l'église d'Anost s'est révélée trop petite pour recevoir tous les habitants qui étaient venus lui rendre un dernier hommage (je n'avais que 13 ans).

Le Sous-Préfet d'Autun ainsi que plusieurs Maires et membres du Conseil Général avaient fait le déplacement pour accompagner cet homme au destin exceptionnel qui avait consacré sa vie à la santé et au bien-être de ses concitoyens.

Sur son cercueil reposait **son écharpe de Maire** (il est décédé dans cette fonction) ainsi qu'un coussin où figuraient 3 médailles :

- la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur,
- la médaille militaire des Poilus d'Orient
- la médaille militaire de Verdun

Je terminerai cette biographie (sommaire) en ayant une pensée pour ma mère, qui, durant toute sa vie d'épouse, par son courage et sa détermination, l'a secondé et lui a permis de remplir sa mission jusqu'à la fin de son intense vie.

Aujourd'hui, une plaque de rue (face à sa maison, à l'angle du chemin des Grelodots) nous rappelle à sa mémoire :

« Rue du Dr René ROY » - Maire de 1928 à 1954

Jacques ROY, fils de René ROY
Chenove.

ANOST, un été 2013 à votre service

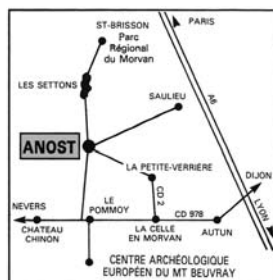
Bienvenue sur les sentiers
d'ANOST



Anost
RANDONNÉES
A pied, à cheval, à VTT
plus de 200 km de chemins balisés.




2013
ANIMATION



MAIRIE
71550 ANOST
Tél. 03 85 82 73 26
www.anost.com
Fax 03 85 82 74 75
E-mail : mairie@anost.com

Au cœur du Parc naturel régional
du **Morvan**
et au centre géographique de la **Bourgogne**

Anost
Un village authentique



Le Morvan, pays des forêts et des lacs, à 2h30 de Paris et
1h15 de Dijon. Tous les loisirs et sports de l'eau au Lac des
Settons à 15mn... la pêche au lac de Pannecière à 25mn...

TopoGuide Morvan : 486 km de sentiers parcourus, balisés et commentés

La Fédération Française de randonnée vient d'éditer, avec le soutien du Parc naturel régional du Morvan, une nouvelle version du TopoGuide Morvan (ref 111).

L'occasion de rappeler que la montagne morvandelle est, par sa géographie et son histoire, le terrain idéal pour les différentes formes de randonnées.



Il a fallu pas moins de cinq ans aux bénévoles des comités départementaux et régional de Bourgogne, soutenus par les techniciens du Parc du Morvan, pour collecter et mettre en forme les milliers d'informations utiles aux randonneurs prêts à se lancer sur les sentiers du Morvan.

Plus qu'une réédition actualisée, ce nouveau TopoGuide Tour et Traversée du Morvan est en effet une fusion accompagnée d'une refonte complète des versions plus anciennes (et épuisées depuis longtemps) des deux TopoGuides Traversée du Morvan et Tour du Morvan des Grands Lacs.

Au total, ce sont 486 km de chemins qui ont été parcourus, balisés et commentés par les bénévoles.

Parfois même, les itinéraires ont été modifiés pour mener le randonneur vers un nouveau site (le village de yourtes de la Pierre Ronde au bord du Lac de Chamboux par exemple), emprunter de nouveaux passages (les pontons de la queue du Lac des Settons) ou découvrir des panoramas qui ont été signalés aux rédacteurs.

« Il faut aussi tenir compte des possibilités d'hébergement qui évoluent rapidement » indique Michel Beaucaire, secrétaire général du Comité régional de randonnée pédestre de Bourgogne qui a coordonné le travail côté fédération en lien avec Alain Millot, chargé de mission pour les sports de nature au Parc naturel régional.

Avec ses cartes, les descriptions d'itinéraires et tous les renseignements pratiques concernant l'hébergement, les commerces, les restaurants, les transports, etc. ce TopoGuide est évidemment un outil fait pour les randonneurs.

Mais il peut aussi se lire chez soi dans un fauteuil et pas simplement parce que les cartes permettent à elles seules de voyager. Avec une quarantaine de pages, presque toutes rédigées et illustrées par les spécialistes du Parc, consacrées à la faune, flore, histoire, géographie, sites remarquables, traditions et habitants du Morvan, c'est aussi un beau livre sur le massif.

De la même façon, s'il s'adresse en priorité aux randonneurs d'itinérance qui, d'après Hervé Leguai, président du Comité régional de la FFR sont de plus en plus nombreux à partir sur les chemins en quête de sérénité et de liberté ou encore de spiritualité comme l'illustre le fantastique succès des chemins de Compostelle, les Morvandiaux pourront y puiser, en sélectionnant une ou deux étapes de l'un des deux itinéraires, des idées de balades d'une ou deux journées.

La présentation officielle de ce nouveau TopoGuide a eu lieu jeudi 30 mai à Anost en présence de tous ceux qui

ont participé à sa réalisation. L'occasion pour Jean-Claude Nouallet, le maire d'Anost et Patrice Joly, le président du Parc, de redire que le Morvan est, par sa géographie et son histoire, un paradis des randonneurs.

La montagne morvandelle est en effet accessible à tous. Pas besoin d'être un sportif de haut niveau pour gravir les reliefs granitiques érodés qui offrent des côtes pouvant être raides mais jamais trop longues.

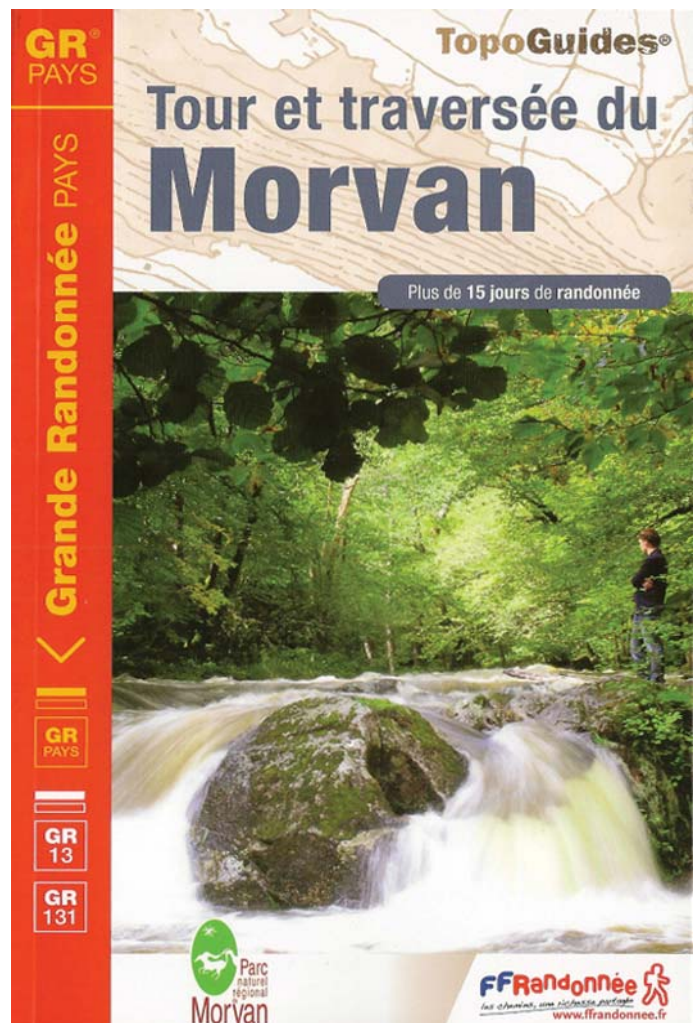
« Je ne crois pas qu'il y ait une autre région qui possède un tel réseau de chemins qui restent ouverts en toute liberté » ajoute Patrice Joly en rappelant que le Parc qui a créé le Tour du Morvan par les grands lacs en 1980 n'a jamais cessé de travailler à l'entretien, à la valorisation et à la promotion des itinéraires de randonnées.

Oublié par le progrès au XIXe siècle, préservé des grands remembrements agricoles du XXe, le bocage morvandiau a en effet conservé un exceptionnel réseau de chemins ruraux pour bon nombre empruntant des itinéraires déjà fréquentés à l'époque préromaine.

Une richesse qui permet à Jean-Claude Nouallet, des fourmis dans les jambes, d'inviter les visiteurs à venir découvrir « l'exotique et l'insolite » au détour d'un sentier. « Et il n'y a pas que les chemins balisés » ajoute le maire d'Anost dont la commune classée station Verte s'est auto-proclamée « station de randonnées pédestres, équestres et VTT » avec ces centaines de kilomètres de chemin dont 200... balisés.

Tour et Traversée du Morvan. TopoGuide 111 (GR Pays, GR 13, GR 131). Edité par la Fédération Française de Randonnée avec le Parc naturel régional du Morvan. 130 pages, 14,90 € ISBN 978-2-7514-0588-4. En vente au Parc, dans les offices de tourisme et les librairies. Egalement disponible à la commande sur le site de la FFR.

*Texte écrit par Gens du Morvan
31-05-2013*



NOUVEAU pour l'été

Un bus, tous les vendredi, samedi et dimanche pour aller
depuis AUTUN à ANOST
depuis ANOST au Lac des Settons, au Saut de Gouloux, à St-Brisson et à Saulieu

Horaires :

Tarif : 1,50 € le trajet

A la demande du Parc du Morvan et à l'initiative du Conseil Régional de Bourgogne, sera mis en place, à partir du 5 Juillet prochain, une navette autobus entre AUTUN et SAULIEU et traversant les principaux sites touristiques du Morvan.

Quelques grandes dates

20 et 21 Juillet : FÊTE DU LIVRE

22 au ?????????? : EXPOSITION DES ARTISTES D'ANOST

3 Août : FÊTE DE LA ST-AMOUR - COURSE CYCLISTE

15 au 18 Août : 36^{ème} FÊTE DE LA VIELLE

INVITATION à tous

A l'occasion du 14 Juillet, Anost honorera :

- Le Président Jules BASDEVANT, juriste international, Président de la Haute Cour de Justice, 1877-1968
- Francis POULENC, musicien et compositeur
- Robert GARNIER, Curé d'Anost de 1966 à 2006
- René ROY, Maire d'Anost de 1928 à 1954

à partir de 15 heures
sur le parvis de la Salle des Fêtes d'Anost

Venez nombreux !